

Dossier de décision — Syndicat public

Horizon

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Échéance dans 75 jours · réserve conservée · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Éditeur, comptes clients, utilisateurs, machines, antennes, dates et identifiants inventés. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel : ni message envoyé, ni remise accordée, ni contrat reconduit. Aucun contrat n'est reconduit, modifié ni résilié par ce document.**

L'échéance, telle qu'elle est relevée au contrat

Élément	Valeur	Source	Ce que l'agent NE fait pas
Jours avant échéance	75	contrat déposé	—
Revue d'achat public	requis	contrat déposé	signalée, non interprétée — reconduction, remise en concurrence et délais relèvent du contrat et du code applicable

Élément	Valeur	Source	Ce que l'agent NE fait pas
Reconduction demandée	oui, sans décision d'une personne habilitée	demande interne	aucune reconduction — règle CS-MAN-02 v1.0.0

Les jalons du marché, et la réserve qui ne disparaît pas

Jalons du marché	Acceptés	Réserves	Traitement
8	7	1	la réserve reste attachée à son jalon , en tête de l'ordre du jour de la revue, avec sa date d'ouverture et la levée attendue

Une réception avec réserve n'est pas une réception. L'agréger au compte des acceptations la ferait disparaître du dossier — c'est exactement ce que la preuve existe pour empêcher. Statut : revue prête sur les jalons (CS-REV-02), revue de renouvellement sur l'échéance (CS-ECH-02) et sur la reconduction (CS-MAN-02). **Écritures externes : 0.**

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.